



COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU 21 OCTOBRE 2019 CONTRE LE PROJET DE FERMETURE DE LA TRESORERIE DE CHARTRES DE BRETAGNE

Lundi 21 octobre 2019 s'est tenue à la mairie de Chartres-de-Bretagne une réunion publique organisée conjointement par les organisations syndicales CGT, Solidaires, CFDT et FO de la Direction des Finances Publiques d'Ille-et-Vilaine et M Philippe Bonnin, le maire de Chartres-de-Bretagne.

60 personnes étaient présentes: élus de Chartres, Pont-Péan, Bruz, Noyal Chatillon-sur-Seiche, agents des finances publiques, usagers.

Dans son introduction, M Bonnin a salué la qualité du conseil, des échanges et du travail réalisés par les agents de la trésorerie de Chartres-de-Bretagne qui gère les comptes de 16 communes, représentant près de 100.000 habitants: Bourgbarré, Bruz, Chartres, Chavagne, Cintré, Corps-Nuds, L'Hermitage, Mordelles, Noyal-Chatillon-sur-Seiche, Orgères, Le Rheu, St Herblon, St Gilles, St Jacques de la Lande, Vezin le Coquet, Pont Péan.

Ce qui est vrai pour la trésorerie de Chartres est vrai pour toutes les trésoreries du département qui sont toutes appelées à disparaître avec le projet du Nouveau Réseau de Proximité (NRP) pour l'Ille-et-Vilaine (déclinaison locale du plan Darmanin).

CONSEQUENCES POUR LA COLLECTIVITE:

- Suppression de 14 trésoreries sur le département avec transfert des missions de comptabilité locale vers 6 Services de Gestion Comptable (SGC) implantés à Dol de Bretagne, Fougères, Vitré, Redon, Montfort/Meu et Guichen ;
- Transfert du recouvrement de l'impôt et des taxes locales vers des Services Impôt des Particuliers à Rennes St Malo, Fougères, Vitré, Redon et Montfort ;
- Spécialisation du secteur hospitalier sur 3 trésoreries (Rennes, Saint-Malo, Fougères) ;
- Création de postes de conseillers aux collectivités locales dans les Établissements Publics de Coopération Intercommunal (EPCI). Leur aménagement immobilier sera à la charge de la collectivité et le salaire à la charge de la Direction Générale des Finances Publiques ;
- Création de points de contacts sur le département, à la charge des collectivités.

CONSEQUENCES POUR LES USAGERS:

- les «points de contact» vont se substituer ou être créés dans le département, notamment dans les Maisons France Services ; ce seront des agents territoriaux qui devront répondre aux usagers ;
- les services des impôts des particuliers ne recevront plus les contribuables que sur rendez-vous ;
- les services des impôts des entreprises seront réduits à 4 sur le département avec des situations absurdes. Par exemple, les professionnels de Montfort, Fougères ou Redon devront ainsi se rendre à St Malo pour leurs démarches ;
- les services fonciers concentrés uniquement à St Malo et Rennes.

Les débats de la réunion publique ont permis de pointer les dangers d'un service public low-cost sur la base du «tout numérique». En effet, depuis plus de 15 ans, au nom de la réforme de l'État, les gouvernements successifs se sont lancés dans une véritable fuite en avant numérique.

Alors qu'Internet aurait pu être utilisé comme un support complémentaire pour accéder aux services publics, l'outil est devenu rapidement un outil de suppressions massives d'emplois. A titre d'exemple, à la DGFIP, depuis sa création en 2010, on compte 30000 emplois supprimés, et 4900 de plus d'ici 2022. Pour l'Ille-et-Vilaine, le nombre d'emplois est passé de 2000 à 1600 en 10 ans, soit 400 suppressions.

Mais à quel prix ? Petit à petit, on a rendu la télédéclaration obligatoire. On rend maintenant les télépaiements obligatoires. Par exemple, si vous voulez payer une Taxe Foncière par chèque au-delà de 300 euros, vous avez une majoration. Maintenant, on va vers le «zéro cash», sinon vous

devrez aller payer chez un buraliste.

Chaque année, le nombre d'usagers reçus dans les accueils des Finances publiques augmente et le nombre d'agents pour les recevoir diminue. Nos anciens, les populations les plus fragiles, ne sont pas en mesure de se débrouiller seul sur internet c'est « l'exclusion numérique »(cf le rapport du défenseur des Droits).

Le département d'Ille-et-Vilaine est expérimentateur pour la mise en place de 21 Maisons France Service (MFS), en lieu et place des services publics de pleine compétence ; avec un accueil de premier niveau sur RDV, des MFS dans lesquelles les Finances publiques n'assureront que des permanences ponctuelles.

Les représentants de l'Union Départementale CGT 35 présents ont fait le lien avec la politique de démantèlement des services publics qui aboutit à la fermeture des bureaux de poste, les guichets des gares, les écoles, les hôpitaux. Ils ont également évoqué les luttes en cours (pompiers, personnels hospitaliers, EHPAD ...).

Notre République est une, indivisible, laïque et sociale, c'est inscrit dans le préambule de notre constitution. Elle est sociale parce qu'en 1945 a été mis en place le programme du Conseil National de la Résistance: la sécu, les retraites, mais aussi des services publics, garantis par une fonction publique d'état statutaire.

Pas de République sans services publics ! Non à la fermeture de la trésorerie de Chartres ! Non à la fermeture des trésoreries du département ! Retrait du plan Darmanin !

C'est le sens de l'appel public départemental pour:

- le maintien de toutes les trésoreries du département et des services de pleine compétence de la Direction des Finances publiques d'Ille-et-Vilaine, menacés de démantèlement par le projet de Nouveau Réseau de Proximité ;
- le retrait du plan Darmanin dit de «déconcentration de proximité» ;
- la défense de tous les services publics de proximité.

Cet appel a déjà été signé lors de la réunion par 45 des personnes présentes à la réunion publique (appel ci-joint).

De son côté, M Bonnin, maire de Chartres, a fait état du discours de M Darmanin dans lequel il explique qu'il n'y aura aucune fermeture de trésorerie sans l'accord des maires. Il a donc annoncé qu'il s'y opposait.

Il a aussi annoncé le vote d'une motion du conseil Municipal de Chartres le 4 novembre prochain contre la fermeture de la trésorerie de Chartres.

Les représentants des organisations syndicales présents ont remercié l'ensemble des participants et les ont invités à se rendre à la manifestation nationale à Paris le 14 novembre prochain, à l'occasion de la journée de grève nationale pour le retrait du plan Darmanin.

Adresse mail pour envoi des pétitions:
nonfermeture.tresorerie35@gmail.com



Rennes, le 22 octobre 2019